

## Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 7 novembre 2011

### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 octobre 2011

Secrétaire : Jean-Marie GROLLEAU

Observations : néant

Rectificatif : intervention du SVL le mois prochain à 20 h.

### 2. Compte rendu des commissions

#### a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

- finition de la classe : aménagement réalisé, pose du garde corps extérieur en cours de réalisation
- maison des associations : écran de projection posé
- vestiaires salle de gym : commande prise électrique réalisée
- mairie : le chantier se déroule normalement. Modification de l'escalier intérieur à revoir. L'entreprise de maçonnerie réalise un travail de qualité.
- Salle de sports : banc dans le vestiaire cassé sans auteur de la dégradation (dommage que des personnes adultes et responsables utilisatrices de locaux publics ne se soient pas désignées), fuites au niveau du plafond dans la grande salle.

Mr GOYEAU demande où en sont les travaux de la toiture de la salle de gym ? Mr MARY explique que pour des raisons budgétaires, ces travaux ne seront pas entrepris cette année.

#### b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

- Proposition de la commission pour les tarifs 2012 : + 2 %. Sauf pour le centre de loisirs, tarifs inchangés.
- soirée diététique : faible participation mais intervention de qualité de la mission nutrition. Facturation pour le déplacement du producteur à voir avec le Pays. La commune rémunérera le temps de travail du personnel dans l'après midi pour la préparation des légumes.
- Conseil des jeunes : faible participation (2 jeunes), les élections sont reportées le 26 Novembre à 11 h. Invitations portées en mains propres aux jeunes par les élus de la commission.
- Dégradations au foyer des jeunes : aucun retour sur notre courrier de demande d'explications. Une réunion avec les parents avait été organisée auparavant. Une plainte aurait pu être déposée à la gendarmerie mais ceci n'est pas souhaitable. Il n'y a donc pas d'avancée mais il faut pourtant faire les réparations. Les jeunes pourront participer aux travaux.

La commune pourrait peut-être intervenir de façon plus régulière pour le bon fonctionnement en lien avec et pour soutenir l'action de « Familles Rurales ». Les parents semblent prêts à s'investir pour faire un roulement de surveillance. L'intervention d'un animateur serait aussi une solution pour encadrer les jeunes.

#### c. **Commission « Voirie - Environnement naturel »**

Réunion de la commission le 4 novembre pour le suivi du diagnostic d'accessibilité de la voirie : Proposition de la commission pour cette année : installation de panneaux signalétiques pour les emplacements handicapés (9 panneaux) : devis en cours

- Demande pour une aide au niveau des travaux de renforcement de chaussée d'un étang situé à Chausserais (prise en charge des heures de pelleuse par la commune par exemple) : la commission s'est prononcée majoritairement contre. Vote, à main levée, du conseil pour suivre l'avis de la commission à l'unanimité. Demande refusée.
- Eclairage public : modification des horaires. Suite à un rendez-vous avec un responsable chez SEOLIS. Ce dernier nous apprend que n'étant plus lié avec la commune par un contrat, les commandes « pulsadis » installées à la demande de SEOLIS ne peuvent plus être modifiées.

La commission estime qu'il s'agit là d'un chantage commercial. Pourquoi ne peuvent-ils pas intervenir en facturant leur temps ? mais en aucun cas refuser notre demande ?

Un contrat d'entretien nous coûterait environ 5000 € l'année. Un courrier sera adressé à la direction pour exprimer notre mécontentement et confirmer notre demande pour le changement des horaires d'éclairage.

- Illuminations de Noël : voir la CETP pour l'éclairage de l'église sans la mairie.
- Rue du stade : remise en état des réseaux eaux usées : faire un groupement de commande avec la communauté de communes pour l'engagement d'un maître d'œuvre. Estimation : 31.800 € par l'entreprise et 17.000 € par les services de la communauté de communes.
- Réunion des villages de « La Priaudière » et de « La Chapelle St Martin » pour la numérotation des maisons. Echanges très intéressants et large participation des habitants. Le village du Deffend pourrait être réalisé l'année prochaine. (coût d'un numéro 8 €HT).
- Dépose d'un candélabre rue du commerce pour le futur aménagement du carrefour chemin d'artoreau : 238 €.
- Raccordement eaux pluviales Grand'Rue réalisé.

#### **d. Commission Vie Associative**

- Tarifs de locations des salles : proposition d'augmentation de 2 % pour les chichéens et 5 % pour les « hors commune ».
- Subvention pour l'association « Le Panier du Thouaret » : proposition de la commission de 51 €. En effet, cette association pourrait être classée dans la même catégorie que « Le Rural ».

Mr BOUSSARD pense que par rapport à leur demande, ce n'est pas beaucoup. Mr MERCERON rappelle que la subvention pour « le Rural » était symbolique pour encourager ce genre d'initiative. Il s'agit là d'un but différent avec des bénévoles qui s'investissent et qui soutiennent les producteurs avec un emploi à la clé. La commune pourrait faire peut-être plus.

Mme TURPEAU signale que les associations doivent aussi subvenir à leur besoin en créant des animations par exemple.

Le maire propose au conseil de voter pour la somme de 51 €.

Question posée : oui pour 51 € ou bien plus de 51 € ?

Nombre de bulletins : 19

51 € : 13 voix

Plus : 1 voix

Non : 1 voix

300 € : 4 voix

Le conseil vote donc une subvention annuelle de 51 €.

- soirée à thème sur le Portugal : tous les chichéens d'origine portugaise seront invités à participer à une réunion préalable le 21 novembre.

- Demande pour un terrain pour la pratique de la moto acrobatique : la commission estimant que la demande émane d'un particulier refuse. Le maire a rencontré le demandeur pour l'en informer.
- Le football club remercie la commune pour les tables dans le club house.
- TTC : la commission pense que l'organisation pourrait ne plus être communale et être confiée à d'autres personnes.

Mr MERCERON demande pourquoi la commission en est arrivée à cette conclusion ? N'y a-t-il pas assez de conseillers et membres dans la commission pour s'en occuper ?

Mr MARY rappelle qu'au sein du conseil, il n'y a pas beaucoup de personnes qui viennent travailler sur place (exemple pour les journées du patrimoine, seulement 4 conseillers étaient présents). Les élus du conseil s'épuisent sur le nombre de manifestations organisées, faut-il se poser la question de savoir s'il est nécessaire de multiplier les actions ou bien conserver 3 ou 4 « grosses actions » (14 Juillet, forum des associations, journées du patrimoine).

Mr le maire : « La question de fond est : qui porte ce projet ? Un groupe composé du conseil avec d'autres personnes extérieures, une association ? »

Mr MERCERON : Quel est le rôle d'une municipalité dans ce domaine ? L'animation culturelle est aussi le rôle d'une commune. Le nombre de conseillers est de 19 maintenant alors qu'avant il y en avait 15 et que TTC s'est réalisée sans que personne s'en soit plaint. Pourquoi, il n'y a pas plus de personnes qui viennent aux journées du patrimoine ? Parce que l'on ne s'en donne pas les moyens peut-être. Pour l'organisation de TTC, il faut certes y consacrer du temps (aller chercher les gens chez eux et les motiver).

Mr le maire partage l'avis de Mr MERCERON qu'il s'agit d'une manifestation intéressante et demande s'il y a des personnes du conseil qui sont prêtes à s'investir ?

Mr CHOLOUX pense que l'organisation de TTC est déjà connue alors que le forum des associations c'est l'inconnu. L'organisation de TTC doit continuer à être menée par le conseil.

Mr le maire demande si Mr Merceron est partant pour prendre en charge l'organisation ?

Réponse de l'intéressé : il ne peut plus mener « TTC » car il constate qu'il n'a pas la confiance majoritaire dans ce conseil. Il ne prendra pas la responsabilité d'une chose qu'on lui a refusée publiquement précédemment. Les conseillers ont une autorité que les autres n'ont pas. De plus, il se demande pourquoi les membres de la commission sont épuisés ? Il n'y a pas eu tant d'œuvres organisées par cette commission pour épuiser à ce point les membres ?

Mme MERCERON revient sur le fait qu'un sous-groupe élargi de la commission pourrait être créé pour cette organisation.

Mr le maire conclut que Mr MERCERON ne veut pas prendre la responsabilité ni faire partie de ce groupe.

Mr MERCERON : « *je suis sorti par la grande porte et je ne souhaite pas y entrer pas la petite porte* ».

Mr MARY comprend que Mr MERCERON souhaite rappeler le fait politique qui s'est passé mais quant à lui, il fait partie des personnes qui souhaite fédérer les personnes et non pas les diviser.

Proposition de Véronique COUDREAU : « dépassons tous ces clivages et travaillons ensemble ».

Après de longs échanges sur le sujet, le maire propose de commencer par le forum des associations en réunissant les présidents d'association. Pour « TTC » on verra plus tard.

Mr BOUSSARD a assisté à l'AG de la gym : 180 adhérents, journées départementales Gym douce organisée à Chiché au mois de juin 2011. Demande de rangements

supplémentaires à la salle des sports. Pas de festival de gym cette année, car le centenaire du club aura lieu en 2012. Le président de la gym a rappelé son engagement de ne pas faire de demande de matériel pendant 3 ans.

**e. Informations diverses du maire**

- Réunion publique : faible participation (20 personnes en dehors des conseillers et des employés communaux). Réunion très intéressante pourtant, échanges en fin de réunion entre participants et conseil au niveau de la sécurité de la route nationale intéressant.

On peut se poser la question de savoir pourquoi n'y a-t-il pas plus de personnes ? Comment faire pour que les gens se sentent concernés ? (exemple donné par Mr CHOLOUX : la réunion des villages de la Priaudière et de la Chapelle St Martin a été très suivie parce que le sujet les concernait directement). Améliorer la communication préalable. Il ne faut pas se satisfaire de cet état de fait.

Peut-être peut-on considérer que les gens de la commune sont satisfaits de l'organisation communale actuelle ?

- intercommunalité et future communauté d'agglomération : création de groupes de réflexion de compétences différentes :
  - o Environnement
  - o Aides aux personnes âgées (délégué : Dominique BERTIN)
  - o Petite enfance – enfance jeunesse (déléguée : Th. Marie MERCERON)
  - o Economie
  - o Culture
  - o Sports (délégué : Bertrand CHATAIGNER)
  - o Service aux communes (délégué : Jean-Marie GROLLEAU)
  - o Tourisme (délégué : Jean BOULY)
  - o Service à la population (délégué : François CHOLOUX)
  - o SCOT – cadre de vie
  - o Gouvernance (délégué : François MARY)

Le 17 novembre à 17 h aura lieu une réunion des membres de groupes de réflexion avant le conseil communautaire de 19 h 00.

Le maire propose le 22 novembre : une réunion de la commission communale intercommunalité + membres délégués et suppléants des groupes de réflexion.

- demande d'un emplacement pour un camion de pizza : avis du conseil défavorable (5 abstentions) – vote contre 14 voix.

Attention cependant à la libre concurrence.

- courrier du préfet : la chapelle de la Poraire est maintenant un bâtiment inscrit. Cette information doit figurer sur notre P.L.U..
- Conseil Général : aide au titre de PROXIMA de 46.920 € pour les travaux de la mairie.
- Repas des aînés le 12 Novembre : 200 inscrits – les conseillers sont sollicités pour servir. (traiteur « Au bois joly » et boulangerie Choisine).
- Changement de comptable public : Mme LEHEC remplace Mr FUENTES depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Un courrier signalant que les factures des fournisseurs ne sont pas payées en temps. Un manque de personnel semble à l'origine de ces retards.

- Rencontre avec la Sous-Préfète pour la problématique du terrain de poursuites sur terre. Le terrain de Faye l'Abbesse devait faire l'objet d'une procédure visant à obtenir son homologation. Ainsi ce terrain servirait pour les 2 associations, mais il n'en est rien à ce jour. Affaire à suivre lors d'une réunion avec l'ensemble des intéressés à la Sous-Préfecture dans le courant des semaines à venir.
- Vente des parcelles des lotissements du Pinier 2 : sur les 19 parcelles, 13 sont vendues, 1 signature le 8 novembre, 4 sont réservées et une seule reste libre. Pour le Pinier 3 : 2 ou 3 parcelles sont déjà réservées.

Mr le maire a demandé au maître d'œuvre une estimation du prix de revient du m<sup>2</sup>. Il semblerait qu'un prix de 30 à 35 € /m<sup>2</sup> se dégagerait.

- Signature du jardin Hérault le 24 novembre.
- 22 novembre : plantations avec Pays Bocage Branché, les écoles et les randonneurs.
- ChIC : réunion de préparation le 29 novembre à 18 h 30.
- Présence de gens du voyage autour de la salle de sports : le maire est intervenu à la demande des voisins. Des problèmes de voisinage de plus en plus nombreux doivent être réglés par le maire
- Arbre mort sur la route de chausserais : le propriétaire a été contacté
- Constat : 6 demandes d'installation de panneaux photovoltaïques ont été déposées depuis un mois.

#### **f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »**

Compte rendu de la réunion du 20 octobre joint.

- Récupération ferrailles : 2,2 T récoltées cette année, soit 7,2 T sur les 3 ans. Il y a encore à faire d'où la proposition de renouveler cette opération.
- opération composteurs : 23 demandes environ – réunion pour la remise le 14 novembre à 19 h à la salle des fêtes.
- co-voiturage : mise en place du panneau et communiquer l'information largement.
- Taxe incitative pour la collecte des déchets : attention à ne pas produire l'effet inverse de celui escompté : « plus on tri plus on paie ».

### **3. VOTE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010. Elle entrera en vigueur le 1er mars 2012. Le nouveau dispositif repose notamment sur la **Taxe d'aménagement (TA)**.

La taxe d'aménagement se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE) pour les communes qui l'ont adoptée (ne concerne pas Chiché), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et au programme d'aménagement d'ensemble (PAE).

L'adoption de cette taxe passe par l'obligation d'un dépôt de la délibération du conseil municipal en préfecture avant le 30 novembre 2011.

En l'absence de délibération à cette date :

- Pour les communes dépendant du Règlement National d'Urbanisme ayant institué la TLE, cette dernière disparaît.
- Pour les communes avec PLU ou POS sans TLE, la taxe d'aménagement est instituée de plein droit à un taux de 1%.
- Pour les communes avec PLU ou POS ayant institué une TLE supérieure à 1%, la taxe

d'aménagement est instituée de plein droit à un taux de 1%.

Pour info : les communes environnantes ont voté le taux de 2 %.

Après avoir entendu la présentation du maire, le conseil municipal décide de voter pour :

2 % : 12 voix

1 % : 5 voix

Abstentions : 2

#### **4. TARIFS 2012**

Les commissions proposent une augmentation de 2 % pour l'ensemble des tarifs.

Repas de la cantine : 2,40 € au lieu de 2,35 € (réguliers).

Garderie périscolaire : + 2 % sauf pour le centre de loisirs

Location de salles : + 2 % pour les chichéens et 5 % hors commune.

Mr GOYEAU demande à augmenter la caution : à voir en commission. Ce serait une façon de sensibiliser les loueurs pour rendre en état.

#### **5. DECISION MODIFICATIVE n° 1**

Voir tableau annexé. Le maire propose des rectifications budgétaires au niveau de l'investissement qui se résument par une diminution de la section d'investissement de 6.000 € due notamment à la diminution du remboursement du fonds de compensation de la TVA. En effet, les dépenses mandatées en section d'investissement font l'objet d'un contrôle rigoureux de la part des services du Trésor Public. En ce qui concerne la section de fonctionnement, des virements internes sont nécessaires ne modifiant pas le total général voté au budget primitif.

#### **6. RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Le crédit mutuel propose un taux moyen mensuel de 1 % + 1,4 % de marge. Report de la décision pour le mois prochain par manque de clarté dans la proposition.

#### **7. DEMANDE DE FAMILLES RURALES DE St SAUVEUR**

Des enfants de la commune ont fréquenté le centre aéré de St Sauveur cet été pour un total de 180 journées. Au même titre que pour Clessé, le conseil donne un avis favorable pour la prise en charge de ses frais de journées.

#### **8. PERSONNEL en CAE**

La personne qui était présente en CAE ne souhaite pas renouveler son contrat pour une durée supplémentaire de 6 mois. Une dizaine de candidatures ont été reçues pour un autre CAE de 6 mois de Janvier à Juin 2012. Voir avec le personnel en place pour palier à cette absence pour les mois de novembre et décembre.

Mr FONTENEAU est en arrêt pour plusieurs mois (minimum 14 janvier 2012), Mr CHATRY est passé de 24 à 35 heures hebdomadaires pendant son absence.

#### **9. ACHAT DE MATERIELS DIVERS**

- a. Sono portable pour la gym : devis de 1.428 €. La gym propose de participer pour la moitié. Accord du conseil pour la prise en charge avec la gym et mise à disposition pour d'autres associations avec une priorité pour la gym. Une location pourrait alors être demandée. A voir en commission.
- b. Tableaux pour l'école : 3 tableaux pour 484 € HT. Accord du conseil.

- c. Offre du fournisseur RICOH pour changement du photocopieur à l'école et reprise du photocopieur des associations : après avoir pris connaissance des offres, le conseil décide de ne pas de changer un matériel qui fonctionne pour l'instant.
- d. Cuve à fuel pour l'atelier : 4 devis ont été reçus. Le conseil opte pour le moins disant (SARL CHUPIN) soit 1.160 € HT pour une cuve plastique de 1500 l avec pompe.

#### **10. QUESTIONS DIVERSES**

- Groupama crée une filiale dénommé CIGAC pour la gestion des dossiers d'assurance du personnel.
- Demande de remise sur le prix de location de la salle lors du loto organisé par le rugby de Parthenay ce week end en raison d'une panne électrique au niveau du bar : proposition du maire : 250 € au lieu de 273 €. Accord du conseil.
- SITA centre ouest : suite à la réunion de la CLIS du 8 juin 2011, un complément d'information a été transmis à la mairie. Il est consultable au secrétariat.

#### Informations :

- de Mr GROLLEAU : le syndicat du Thouaret est actuellement sur la commune pour sortir les arbres que la tempête Xynthia avait détruits.
- Mr Mary a fait un mail pour dénoncer les horaires des réunions du SIEDS.